

Les recommandations des services de radioprotection (1966)

MESURES PERSONNELLES DE PROTECTION EXPLOSION AÉRIENNE D'UNE BOMBE ATOMIQUE

- 1. S'éloigner des points dangereux.**
Si l'alerte est donnée, éloignez-vous autant que possible de toute zone qui représente une cible manifeste et, si possible, de toute zone construite.
Se souvenir que le danger provient en très grande part de la projection des débris.
- 2. S'abriter et demeurer à l'abri une minute et demie.**
Utilisez, pour vous abriter, des sous-sols ou, si possible, des abris souterrains. Tenez-vous près des murs de sous-sol et à proximité d'une bonne sortie après l'explosion; souvenez-vous qu'il faut mettre entre vous et le point d'explosion le plus de matériaux possible.
- 3. Porter secours aux autres.**
Des milliers de vies peuvent être sauvées par un prompt secours : contribuez à sauver des vies en portant secours. Une minute et demie après l'explosion, les débris sont tous retombés et il n'y a aucun danger provenant du rayonnement.
- 4. Se présenter aux endroits désignés.**
L'ordre et la discipline sont indispensables si l'on veut réduire les effets de la bombe : présentez-vous aux endroits prévus, soit pour être soigné, soit pour être évacué, soit pour être utilisé dans une équipe de secours.
- 5. Ne pas manger, boire, fumer, etc., avant que les vivres, eau, tabac, etc., n'aient été contrôlés.**
Une faible intensité de radiation à l'extérieur du corps est sans danger; à l'intérieur du corps, elle peut amener des troubles.
- 6. Ne pas répandre les racontars.**
Tout sera bouleversé. Pour éviter la panique, gardez pour vous ce que vous voyez, et ne prêtez pas l'oreille

EFFETS DE L'EXPLOSION AÉRIENNE NORMALE D'UNE BOMBE ATOMIQUE

SOUFFLE

La pression et l'effet de succion dus au souffle ne sont pas suffisants pour tuer. La projection de débris entraîne la plupart des blessures.
Abritez-vous.

CHALEUR

- 1. Brûlures instantanées.**
Éclair au moment de l'explosion. Les brûlures se produisent jusqu'à plusieurs kilomètres.
Protection facile avec des matériaux faisant écran.
Abritez-vous.
- 2. Incendies secondaires.**
Engendrés par des poêles renversés, des courts-circuits ou autres causes semblables. Interrompre leur utilisation et contrôler ces foyers.

RADIATIONS

- 1. Radiations instantanées.**
Emises pendant une période d'environ 90 secondes, elles ne peuvent être ni vues, ni entendues, ni senties. On peut s'en protéger complètement ou partiellement. Le béton, la terre, le métal et la distance sont recommandés.
Abritez-vous.
- 2. Radiations retardées.**
Si faibles qu'elles ne constituent pas un danger. Ne vous en occupez pas.

Attention ! ce carton pourra être exigé en même temps que votre carte d'identité Marine

Marine. - N° 11-5.8.-302. - 1965. - 65 6301 0 69 001 1 (2)

N° 230

NOM :

Prénoms : J. Louis II^e C^e

Spécialité : Equip. coeff Matricule : 0569.1126

Grade : BE Service : main d'œuvre

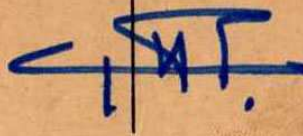
ADRESSE (au crayon) :

UNITE :

Bâtiment - Base
« MAURIENNE »

Le Chef de Service Le Capitaine d'Armes

Le Premier Maître Fusilier COEFFE
Capitaine d'Armes



Marine N° 15-S.G.-301 (c) - 1966